

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
COMMUNE DE :

BRÉNAS

CARTE COMMUNALE

**Recommandations
architecturales**

3.4

RÉVISIONS

Arrêté le :

Approuvé le :

Exécutoire le :

- MODIFICATIONS – RÉVISIONS -

VISA

Date :

Le Maire :

BUREAU D'ÉTUDE

Philippe BARJAUD, consultant patrimoine
Randy, 81320 MURAT / VÈBRE
tél-fax : 05.63.37.27.92
e-mail : philippe.barjaud@wanadoo.fr

Dominique HUBERT, architecte d.p.l.g.
La Salessade, 81230 LACAUNE
tél : 05.63.37.02.38, fax 05.63.37.09.96
e-mail : hubert.architecte@free.fr

Recommandations architecturales pour la commune de Brénas

Ces recommandations ont été établies, notamment, à partir du diagnostic du hameau du Mas Bas, qui possède la typologie la plus caractéristique de l'habitat « traditionnel » dans la commune.



Le Mas Bas

Typologie des habitations du Mas Bas

Volumétrie

Les bâtiments sont à deux ou 3 niveaux (R+1 ou R+2), avec un dernier niveau assez bas. Le rez-de-chaussée était occupé par les caves et bergeries, le premier étage par l'habitation, et le second par le grenier.



Les bâtiments sont composés de volumes simples accolés, souvent en décrochement de profondeur. Un escalier extérieur permet d'accéder au premier étage (R+1). Les toitures sont indifféremment à une ou deux pentes, ceci dépendant de la morphologie des parcelles et de l'imbrication des constructions entre elles.

La façade principale (escalier d'accès et jours) se trouve indifféremment en pignon ou sur le mur gouttereau (parallèle au faîtage).

Couverture

A l'origine, les toits étaient en lauzes. Au fur et à mesure des rénovations, la lauze a été remplacée par de la tuile canal, ou mécanique plate. Seul le « gouttier » en lauze a parfois été conservé sur l'épaisseur du mur, avec un débord d'une vingtaine de centimètres. Les génoises sont exceptionnelles. En pignon, il n'y a pas de débord de couverture. Aucun bois de charpente (pannes, chevrons, volige) n'est visible.



Matériaux apparents en façade

Les parements sont soit en pierres apparentes, soit crépis avec les encadrements mis en valeur : peints ou en pierre apparente.



Escalier extérieur

L'escalier est monté sur une voûte apparente, les marches prenant appui d'un côté sur la façade de la maison, et de l'autre sur le mur d'échiffre qui débord de 80cm pour servir de rampe. Ce mur a une épaisseur de 40cm. environ, il est recouvert de pierres plates.

La dernière marche débouche sur un palier, le bolet, qui est une véritable petite terrasse. Il est le plus souvent abrité par une couverture supportée par un poteau en pierre.



Ouvertures

	largeur	hauteur
Portes	= < 1,00m	> 2,00m
Fenêtres	< 1,00m	> 1,45m
Portails	2,00m.environ	2,00m environ



Les encadrements sont en pierres de taille (grès local). Les linteaux sont droits ou cintrés.
 Les menuiseries sont en bois et placés 18cm. en retrait du plan de la façade, en applique contre la pierre de taille.
 Les volets sont réalisés avec cadres et panneaux bois, pentures et gonds.
 Les menuiseries anciennes sont soit peintes, soit brutes. Aujourd'hui certaines sont lasurées.

Conseils de construction

<u>Volumétrie</u>	Les volumes doivent être simples, accolés, à deux ou trois niveaux (R+1 ou R+2). Le simple rez-de-chaussée est à proscrire. Par contre, une annexe en simple RDC (garage ou remise...) peut être accolée au volume principal.
<u>Couverture</u>	En tuile canal vieillie, sans génoise, mais avec un débord d'une vingtaine de centimètres en gouttier, et arasée en pignon.
<u>Matériaux apparents en façade</u>	Pierres apparentes ou crépis, avec éventuellement encadrement des ouvertures en pierre de taille en grès. Les crépis seront au mortier de chaux avec du sable local, ou du crépi prêt à l'emploi de couleur assez sombre : « cendre-beige », « terre beige », « grège soutenu »...
<u>Escalier extérieur</u>	Si le projet prévoit un escalier extérieur, le prévoir sur voûte avec mur d'échiffre débordant pour former garde corps. Les rampes ou garde corps en bois ou métal sont à proscrire.
<u>Ouvertures</u>	Les fenêtres seront plus hautes que larges : largeur < 1,10m, hauteur > 1,45m. Possibilité de baies vitrées rappelant les dimensions d'un portail : 2,00m x 2,00m. Les linteaux peuvent être droits ou cintrés. Les encadrements seront mis en valeur, en pierre ou marqués dans le crépi. Les menuiseries seront en bois, de préférence peintes plutôt que lasurées. Les volets seront avec cadres et panneaux en bois, les écharpes sont à proscrire.